

MELANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII. Montreal, Mardi 4 Septembre, 1849. No. 102.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 4 SEPTEMBRE 1849.

DISCOURS DE M. DE FALLoux, AU SUJET DE L'EXPÉDITION ROMAINE, PRONONCÉ A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE PARIS, LE 7 AOÛT DERNIER.

(Nous interrompons aujourd'hui le discours de M. de Montalembert sur la presse; nous le continuerons en suite.)

C'est après l'interminable discours de M. Jules Favre que le ministre de l'instruction publique parvient à la tribune.

M. Jules Favre avait soutenu, 1° que les intentions du ministère et de l'Assemblée actuelle n'étaient pas en harmonie complète avec celle de la constituante; 2° que la souveraineté du Pape était en ligne de principe de tous ses sujets; 3° que cette souveraineté, c'était l'oppression, l'ignorance, l'obscurantisme, le jésuitisme... M. de Falloux a rudement balayé ces vilaines dégoûtantes et a fait justice complète aux arguments surannés du jeune Montagnard. Le discours de M. Jules Favre a été celui d'un anarchiste, d'un socialiste, d'un anti-catholique; le discours de Monsieur de Falloux a été celui d'un homme d'ordre, de gouvernement, d'un ministre d'une nation catholique.

« Nous avons admiré, dit l'Univers, cette éloquence incisive qui ne s'émeut de rien et a réponse à tout. La tribune n'a pas retenti, depuis M. Guizot, de plus hautes vérités et d'un plus noble langage. — M. de Falloux a vengé le catholicisme de l'accusation d'avoir propagé l'ignorance et la servitude; il a hautement proclamé le caractère catholique de l'expédition. Il a flétri cette prétendue république de Rome par la lecture de nouvelles pièces diplomatiques. Il est authentique qu'il y avait à Rome vingt mille étrangers; c'est beaucoup plus qu'il n'en fallait pour réduire au silence de la terre une ville de cent-trente mille habitants. Ce n'était pas la république, c'est le socialisme qui régnait à Rome. Si l'on réussissait à fonder à Rome une petite république, on destituerait Rome de son rang dans le monde. Rome est la capitale de la chrétienté; elle est la tête de la seule république universelle possible. C'est en cette qualité qu'elle a reçu le nom de ville éternelle. Elle est éternelle parce qu'elle est le siège d'une religion qui ne doit pas mourir. A aucune autre ville on n'a songé à appliquer l'épithète d'éternelle. Il faudrait être bien aveugle pour ne pas voir l'avantage que Rome tire de cette situation.

Les Papes ont longtemps résidé à Avignon; les romains appellent encore cette époque la captivité de Babylone. Au commencement de ce siècle, Rome a été dépeuplée de ses Papes et elles étaient descendues à soixante mille habitants! Rome n'est donc pas sacrifiée aux autres peuples catholiques; c'est dans son intérêt et non à son détriment qu'elle fait exception au principe de la souveraineté du peuple. — Voici maintenant le discours.

A midi la séance est ouverte. L'ordre du jour appelle la suite des interpellations sur les affaires d'Italie. — M. Jules Favre monte à la tribune et parle pendant plus de deux heures....

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'instruction publique. (mouvement d'attention.)

M. de Falloux. — Messieurs, je comprends et je respecte l'impatience de l'Assemblée, et personne ne respecte plus que moi le prix de ses moments; mais l'Assemblée comprendra aussi qu'après un discours violent, si personnel à tous les membres du cabinet, il n'est pas permis de laisser l'Assemblée se séparer, ni le pays s'étonner sous les coups d'un semblable discours, sans l'essai de quelques mots de république. Ce discours se divise pour moi, en trois parties que je traiterai fort inégalement. La première que j'appellerai celle des injures, ensuite la partie des arguments absolus rétrospectifs puisés dans les discussions de l'Assemblée constituante, et enfin, quelques arguments plus directs puisés dans les derniers événements qui se sont écoulés depuis la séparation de la dernière assemblée jusqu'au jour actuel. —

— Pour les injures, de M. Falloux n'a qu'un mot à répondre. — L'honorable M. Favre, dit-il, qui lui a prodigué avec tant d'insistance les mots d'affront, de honte, d'humiliation, de mépris, de manque à l'honneur; l'honorable M. Favre, qui a semblé se complaire tellement dans ses offertes oratoires, doit savoir que pour que l'insulte porte le coup qu'on veut lui faire porter, il faut qu'elle trouve son autorité même dans le caractère, dans les antécédents, dans l'âge de celui qui la prononce....

Quant à la partie des arguments emprunts de cette assemblée constituante, les souvenirs de cette assemblée ci même sont trop récents pour que M. de Falloux y revienne d'ailleurs la politique de l'Assemblée constituante n'engage en aucune façon la politique de celle-ci....

M. de Falloux. « J'arrive à la troisième partie, et je reprends le dilemme de l'honorable M. Favre, qui a dit: « ou le général Oudinot a dépassé ses instructions ou il avait des instructions secrètes. »

Je poserai, à mon tour, un dilemme à l'honorable M. Jules Favre, et je lui dirai :

« Ou le général Oudinot se croyait appelé à Rome au 24 avril, ou il se croyait repoussé; s'il se croyait appelé, il a été dans le sens de nos déclarations, de nos discours, de nos engagements et dans le sens de nos informations; s'il se croyait repoussé et qu'il ait obéi à ses instructions secrètes, les instructions pouvaient-elles lui ordonner d'aller au devant de l'attaque d'une ville fortifiée avec 3,500 hommes, et de laisser derrière lui

son parc d'artillerie et le reste de l'expédition qui devait le suivre à vingt quatre heures près.

Voilà le dilemme que je pose à M. Jules Favre. (Ornit.) On M. le général Oudinot n'avait pas d'instruction secrètes, et alors il a été sur la foi des renseignements qu'il avait lieu de croire certains et qui l'étaient en effet, car cela a tenu à vingt-quatre heures, à l'entrée de Garibaldi, les prévisions du général se seraient vérifiées; l'effusion du sang, qui n'a pas été aussi grande qu'on l'a dit, cette effusion du sang aurait été épargnée.

Je le répète, le général Oudinot a été trompé, et il n'avait pas d'instructions secrètes, on les instructions secrètes comportaient de rester à Civita-Vecchia, d'y concentrer ses forces et de ne marcher sur Rome qu'avec les moyens de faire triompher une volonté que l'on va imposer par les armes. M. Jules Favre s'est appuyé aussi beaucoup sur les dépêches de M. de Lesseps. Et précisément, comme j'ai eu remarquer qu'il aimait la forme du dilemme, je demande la permission de l'employer de nouveau auprès de lui. Quel est le M. de Lesseps auquel M. Jules Favre veut bien prêter une si grande autorité dans ce débat? Est-ce le M. de Lesseps que le National a publiquement accusé d'aliénation mentale, ou celui dont il a fait huit jours après un des grands citoyens de cette époque? (Ornit.) Est-ce M. de Lesseps disant que Mazzini est la crèche du socialisme et des sociétés secrètes, ou bien est-ce M. de Lesseps disant de Mazzini que c'est un des héros de l'époque moderne? (Nouvelle hilarité.) Avant d'apporter de telles autorités à la tribune et d'essayer d'en foudroyer ses adversaires, il faudrait que M. Jules Favre se fût mis d'accord avec l'un des deux MM. de Lesseps ou qu'il les eût mis d'accord entre eux. (Rires)....

On a essayé aussi de nous faire un reproche au nom de ce qu'il y a de plus vibrant dans le sentiment national, au nom du sentiment militaire. On a dit que nous avions fait passer l'épée de la France dans les mains de l'Autriche. Non, mais nous avons refusé l'épée de la France à Mazzini. Nous n'avons pas voulu que l'épée de la France fût tenue par les mêmes mains qui avaient tenu ou sanctionné le poignard. (Violents murmures à gauche.)....

M. le ministre. Non, l'épée de la France (je relève ces paroles, non pas pour cette Assemblée, mais pour l'impression qu'elles peuvent produire au dehors), non, l'épée de la France est restée dans les mains françaises les plus valeureuses et les plus dignes, et toute l'Europe les a bien reconnues et saluées comme telles; toute l'Europe a reconnu en elles ces qualités chevaleresques et généreuses qui s'appellent avant tout, par-dessus tout, les qualités françaises; personne n'y a pris le change, hors l'honorable orateur auquel je succède à la tribune. (Approbation à droite.)

Ne croyez pas, dit le reste, que je m'attache brièvement à quelques expressions qui m'ont blessé le plus dans le discours auquel je réponds, et qui, je crois, blessent le plus le sentiment public, que je venisse étudier le fond de la question; non, j'y entre maintenant, et j'espère aller jusqu'au bout.

Nous sommes allés à Rome croyant que nous allions y porter la délivrance; nous sommes allés à Rome parce que nous avons cru que sa délivrance était attendue de nous et que c'était de nous qu'elle devait venir....

— Suit la lecture des dépêches de Rome qui concourent à prouver, d'une part, que la résistance des assiégés ne devait pas être attribuée aux véritables romains, mais aux réfugiés étrangers; de l'autre, l'ardeur et le dévouement spontanés des soldats français à combattre contre les républicains romains....

M. de Falloux. — Je dis que Rome a bœni sa délivrance, et je me serais étonné prodigieusement qu'il en eût été autrement chez les Romains. Car voulez-vous me permettre de vous dire la différence qu'il y a entre la situation que vous voulez leur faire et la situation que nous leur faisons? Vous vouliez en faire la République romaine, isolée au milieu de populations ou qui ne l'adoptent pas, ou qui la repoussent; vous vouliez mettre cette république entre toutes les pressions italiennes, entre la Toscane, le Piémont et Naples: vous vouliez l'isoler dans son isolement, en face de l'Autriche elle-même, une république isolée, menacée de toutes parts, à peine comparable aux plus vulgaires des Etats que l'on puisse énumérer en Europe. Voilà le grand rôle que vous destinez aux Romains.

Et quel est le rôle que nous leur donnons, nous, et qu'ils ont voulu, qu'ils ont voulu de tous les temps? Ce n'est pas celui de République romaine, dont ils connaissent bien la chimère, le péril, l'impuissance. (Rumeurs à gauche.) C'est le rôle que Rome occupe dans le monde de depuis dix-huit siècles, et que nous, nous voulons lui restituer, c'est celui de capitale de la république universelle chrétienne. (Exclamations à gauche.)

A droite. Très bien! très bien! C'est celui d'être la première ville du monde.

M. Frichon. Dites la capitale des Jésuites!

M. de Montalembert. Nous y voilà! à la bonne heure! vous étiez en retard!

M. de Kerdrel. C'est l'opinion du président!

M. le Président. J'invite M. Frichon à ne pas renouveler des expressions injurieuses!

Quelques voix à droite. Elle n'est pas injurieuse!

M. le Président. Pourquoi a-t-elle excité votre soulèvement, si elle n'est pas déplacée?

Les mêmes voix. Elle n'était pas injurieuse du tout!

M. le Président. Dans tous les cas, il ne fallait pas interrompre. Je blâme tout à la fois l'intention, la fait et l'interruption. (Très bien!)

M. le Ministre. Je me déclare incompetent dans le débat, car je n'ai rien entendu.

Nous voulons, disais-je, restituer à Rome le rôle

qu'elle avait depuis tant de siècles, le nom qu'elle porte avec tant de gloire et de fierté, le nom de ville éternelle, nom que vous lui donnez encore par distraction, lorsque vous lui enlevez toutes les conditions qui la font telle.

Paris est la capitale de l'intelligence et des arts. Nous le disons tous les jours; qu'est-ce qui a songé à appeler Paris la ville éternelle?

Londres est la capitale du plus grand mouvement maritime et commercial du monde; qui est-ce qui songe à appeler Londres la ville éternelle?

Qu'est-ce qui fait que Rome continue à porter ce titre que vous lui avez donné, même lorsque vous lui en contestez les conditions? Ce titre magnifique, ce qui fait qu'elle le porte, que personne ne le lui conteste, c'est ce titre même que je lui donneis au milieu de vos murmures, c'est qu'effectivement elle est, sinon depuis dix huit siècles, du moins depuis bien des siècles, la capitale, la vieille capitale de la république chrétienne. C'est qu'elle est la seconde patrie de tout le monde.... (Applaudissement répétés à droite.)

Ce que vous voulez faire de la république romaine, c'est la république de quelques millions de républicains chimériques; nous voulons en faire la seconde patrie de tout le monde! (Très bien! très bien!)

Le pays dans lequel, après le sien, tout le monde vit par l'intelligence, par le cœur, par les sympathies, ou, depuis dix-huit siècles, tout le monde est venu apporter sa pierre, son respect; où la postérité même est imprégnée de vénération, du sang des saints, des héros, des martyrs. Voilà ce qui fait de Rome la ville éternelle, voilà ce que c'est que Rome, voilà ce qu'elle veut être, voilà ce qu'elle continuera à être. (Interruption et bruit à gauche.)

M. le Président. Sachez respecter au moins le talent de l'orateur! Ecoutez, dans une Assemblée délibérante, tout ce qui peut vous faire honneur!

A droite. Très bien! — Bravo! bravo!

M. le ministre. J'ai été bien étonné d'entendre hier l'honorable M. Arnaud prononcer le mot de servitude en parlant de l'expédition romaine et du régime que nous allions introduire à Rome. Demandez à l'honorable M. de Montalembert s'il effaçait de son drapeau....

A gauche avec ironie. Ah! ah!

A droite. C'est insupportable!

M. le ministre. Je ne puis pas prononcer au nom honorable sans qu'il y ait des murmures, et on ne peut pas prononcer un nom de factieux sans qu'il y ait des acclamations pour lui. (Réclamations à gauche.)

Je ne désigne personne, mais je signalerai le caractère des interruptions et de ceux qui s'y mêlent.

Le pays, auquel vous en appelez si souvent, vous jugera.

A gauche. Oui! oui!

Plusieurs voix à droite. Il a jugé déjà! C'est fait.

M. le président. C'est de la violence pure et géminée. (Longue agitation.)

M. le ministre. J'ai été, je ne dirai pas étonné, quand je parle à un homme comme l'honorable M. Arnaud, je dois me servir d'une autre expression, d'une expression plus amicale et plus fraternelle, j'ai été bien douloureusement affligé lorsque je l'ai entendu employer le mot de servitude pour parler du rétablissement de l'autorité temporelle du Pape à Rome et dire que les hommes qui avaient pu applaudir à l'expédition avaient effacé de leur drapeau le mot de liberté. Mais est-ce que l'honorable M. Arnaud, qui possède si bien la langue du catholicisme, dans quelques occasions, ne suit pas ce qu'à Rome, dans leur langage toujours éloquent et religieux, les Romains appellent eux-mêmes la servitude, la captivité de Babylone? c'est l'époque où Rome a été privée de ses papes.

M. de Montalembert. C'est très bien! (Rumeurs à gauche.)

M. Desèze. Il ne laissait parler qui que ce soit de la droite.

Un membre, à droite. Ils ne comprennent pas! ils ne savent rien!

[Le citoyen Beaume prononce de sa place quelque paroles que nous n'entendons pas.]

voix nombreuse à droite. A l'ordre! à l'ordre!

M. le ministre. Lorsque l'on se promène à Rome, au milieu des monuments de toutes les époques, et il faut bien que vous me pardonniez d'introduire dans le langage parlementaire, peut-être pour la première fois, ce mot de monuments; à Rome les monuments sont élevés à l'état de personnages historiques, de personnages vivants, et l'honorable M. de Tocqueville, vous disant bien tout à l'heure à quel point notre armée s'était associée à ce sentiment de respect; lorsqu'on se promène au milieu de ces grands personnages historiques qu'on appelle les monuments de Rome, le voyageur demande souvent: Comment se fait-il que nous ne trouvions pas de monuments du moyen âge entre ces magnifiques chefs-d'œuvre du paganisme et ces magnifiques chefs-d'œuvre de la renaissance? Et le Romain, le vrai Romain répond avec tristesse: Ah! c'est que c'était l'époque de notre captivité, c'est qu'alors le Pape était à Avignon, c'est qu'alors Rome avait déprécié, ce que rien ne s'y est construit; vous ne trouverez pas une page de loi, vous ne trouverez pas un souvenir de grandeur, vous ne trouverez pas une trace de nos annales pendant que les papes ont été absents, vous n'y trouverez que la trace de la ruine et de l'absence. (Vifs applaudissements à droit.)

Et non seulement c'est là le langage des temps anciens, des temps où vous croyez peut-être que nous sommes obligés de nous réfugier pour trouver la foi et l'amour de la patrie; c'est aussi le langage des temps et des faits modernes. Un pape a été enlevé de Rome il y a peu de temps (ce n'est pas la première fois que la

République française s'est trouvée aux prises avec cette question); eh bien, des calculs ont été faits, ils sont ici; ce n'est pas la foi qui parle, c'est la statistique; lorsque le pape Pie VII est rentré à Rome, il a trouvé la population réduite à 77,000 hommes, et en 1830, après quinze ans de pontificat qui se sont succédés, la population était remontée à 170,000 hommes. Voilà ce que Rome sait, voilà ce qu'elle comprend; voilà le langage que parlent à la fois et la religion, et l'intérêt et la politique; voilà ce que vous ne lui ferez pas oublier par des déclamations et par des épreuves comme celles que vous venez de lui faire traverser.

Un autre reproche nous a été adressé, non par M. Arnaud, mais par M. Favre, c'est que, grâce au régime que nous cherchons à rétablir à Rome, ce pays a été condamné à vivre dans l'ignorance et dans l'abrutissement; cependant M. Favre s'est arrêté. Ordinairement lorsqu'on emploie cet argument, qui n'est pas nouveau, on y ajoute l'Espagne et on fait un tableau de toutes les populations particulièrement catholiques. Eh bien! je reprends votre argument tout entier comme vous l'avez introduit ici.

Quoi! c'est le catholicisme qui a abruti les populations italiennes ou telle autre que vous avez désignée?

A gauche. Il n'a pas dit cela. (Si! si!)

Un membre. Ce n'est pas le catholicisme, c'est le pouvoir temporel.

M. le ministre. J'entends une rectification à laquelle j'ai hâte de faire honneur. Oui, ce n'est pas le catholicisme, c'est le pouvoir temporel; mais jusqu'à présent, quoique distincts, ils ont souvent été confondus; par conséquent, le reproche qu'on adresse à l'un, il est difficile qu'on ne l'adresse pas à l'autre. Je n'entrerai pas dans une discussion détaillée, quoiqu'elle soit bien digue de l'Assemblée; nous la retrouverons plus tard.

Veillez vous reporter à l'origine du catholicisme, voyez son trône se partager en deux, l'un côté Constantinople et Moscou, et d'un autre côté l'empire de Charlemagne; voyez de quel côté est la servitude, de quel côté est la liberté. (Très bien! très bien!)

Dites de quel côté est l'abrutissement, de quel côté est la servitude. Ces deux termes sont parallèles, sont bien faciles à suivre; elles sont éloquentes et foudroyantes comme l'immensité.

Et quant à la population italienne, croyez-vous que vous lui ferez illusion sur ses propres état, que vous lui ferez croire qu'elle est une population dégradée, elle, la mère de toutes les sciences, de tous les arts? Est-ce que ce n'est pas au temps qu'elle était la plus catholique, qu'elle était la plus brillante? Est-ce que le catholicisme, est-ce que le pouvoir temporel a abruti le Dante et le Tasse? (Exclamations à gauche.)

PROCLAMATION DE PIE IX.

A NOS BIEN-AIMÉS SUJETS.

Dieu a levé son bras dans les hauteurs des cieux; il a dit à la mer soulevée de l'anarchie et de l'impunité: Tu n'iras pas plus loin.

Il a guidé les armes catholiques pour soutenir les droits de l'humanité foulée aux pieds, les droits de la foi attaquée et les droits du Saint-Siège et de notre souveraineté. Louange éternelle à Dieu qui, même au milieu des colères, n'oublie pas la miséricorde.

Bien-aimés sujets, si, dans le tourbillon d'affreuses vicissitudes, Notre cœur s'est rassasié d'afflictions à la pensée de tant de maux soufferts par l'Eglise, par la religion et par vous, il n'a pas pour cela amoindri l'amour avec lequel il vous aime toujours, avec lequel il vous aime.

Nous hâtons de nos vœux le jour qui Nous ramènera au milieu de vous, et lorsque ce jour sera venu, Nous reviendrons avec le vif désir de vous apporter aide et secours, et avec la volonté de travailler de tous nos forces à votre bonheur, en appliquant à de si grands maux les remèdes difficiles qu'ils réclament, et en donnant toute consolation à Nos sujets fidèles qui, s'ils attendent des institutions appropriées à leurs besoins, veulent aussi comme Nous le voulons, voir garanties la liberté et l'indépendance du Pontificat suprême si nécessaire à la tranquillité du monde catholique.

Cependant, afin de pourvoir à la réorganisation de la chose publique, nous allons nommer une commission qui, munie de pleins pouvoirs et avec l'aide d'un ministre, réglera le gouvernement de l'état.

La bénédiction du Seigneur que Nous avons toujours appelée sur vous, même dans l'éloignement, Nous l'appelons aujourd'hui avec plus de ferveur encore, afin qu'elle descende sur vos têtes avec abondance, et il est bien doux à Notre cœur d'espérer que tous ceux qui, par leurs égarements volontaires, se sont rendus incapables d'en recevoir le fruit, pourront en devenir dignes par une sincère et persévérante conversion.

Datum Cajeta 17 Julii, anni 1849.

PIUS PP. IX.

« LA RELIGION, M. CHINIQUY ET L'AVENIR. »

Depuis le jour où nous annonçames au public que nous acceptions la tâche à la fois honorable et pénible de défendre, dans un journal, la religion et l'ordre social attaqués, nos intentions n'ont point changé; nous rejetons toute lutte purement systématique et passionnée, toute poémième d'amour propre, d'entêtement, de parti; mais, à Dieu ne plaise que nous restions muets devant les intérêts de notre essentiel et capital cause; à Dieu ne plaise qu'on insulte indignement notre drapeau sans que nous demandions raison des outrages, non pas aux coupables eux mêmes, dont on a pitié et que l'on plaint sincèrement, plus encore qu'on ne blâme, à raison